

**AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION DE TOURS**

Association loi de 1901
Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 - TOURS CEDEX 3 -

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- 1) - Les travaux en cours sont évalués de la même façon que pour les exercices précédents. La valorisation des travaux effectués et non facturés à la clôture de l'exercice sont estimés en partant du nombre de jours de travail réalisés pour chaque étude particulière valorisée à 90 % du prix de vente journalier.
- L'annexe reprend cette méthode d'évaluation.

- Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été amenés à vérifier que les études concernées avaient fait l'objet de facturation dans les premiers jours de l'exercice 2007. Par ailleurs nous avons apprécié le taux de 90 % retenu comme prudent au regard de la faible rentabilité des études particulières.

2) - Une partie de l'activité de votre association est considérée à caractère lucratif sur le plan fiscal. Il s'agit essentiellement des études particulières.

Une note de l'annexe constate la méthode utilisée (§ k).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier et plus généralement dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOURS,
le 2 mai 2007



RMA AUDIT

Commissaire aux comptes

Représentée par Monsieur Pierre-Alain MILLOT

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

REGLES ET METHODES COMPTABLES

=====

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les *immobilisations corporelles* sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Elles sont composées par :

- des agencements aménagement amortis sur quinze années,
- du matériel de bureau et informatique amorti respectivement sur cinq et trois années,
- du mobilier de bureau amorti sur cinq années.

b) Immobilisations financières

Le poste *immobilisations financières* représente 44.114,86 euros.

Ce montant est constitué principalement du poste "*Prêts Comité Interprofessionnel du Logement*", ainsi que celui correspondant au "*dépôt de garantie du loyer*" versé au bailleur lors de l'arrivée de l'Agence dans ses nouveaux locaux.

c) Les études en cours de réalisation

Les études particulières non achevées, non encore facturables, figurent en "*stocks et en-cours*". Elles sont valorisées au 31 décembre 2006, en fonction de leur niveau d'avancement et pour 90% de leur prix de vente théorique, et ce afin de les évaluer au prix de revient.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

e) Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Une part des disponibilités momentanées de l'Association est placée en SICAV auprès de la CDC.

Ce placement apparaît à l'actif pour 116.526,30 euros. Il est comptabilisé hors la plus value latente.

f) Fonds propres

Le poste "*autres réserves*" enregistre un fonds de trésorerie de 79.470,91 euros, voté par l'Assemblée Générale de l'Agence en date du 4 janvier 1993 (521.295 francs).

Le poste report à nouveau correspond aux résultats passés cumulés.

g) Provisions pour risques et charges

Ce poste enregistre l'engagement de l'Association en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF) pour l'ensemble de l'équipe.

h) Emprunt bancaire

Un emprunt a été souscrit en 2001, sur une durée de 15 ans.

Au 31 décembre 2006, il restait 190.676,27 euros à rembourser dont 15.444,85 euros à moins d'un an.

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

i) Indemnité de départ à la retraite

Une assurance "*Indemnité de départ à la retraite*" a été souscrite.

Les montants ainsi capitalisés sont globalement en harmonie avec les engagements de retraite latents.

j) Plan d'Epargne Entreprise (PEE)

Un PEE a été mis en place au cours de l'année 2006.

k) Fiscalisation partielle de l'Association

Notre Association est partiellement fiscalisée. Le calcul de la base imposable à l'impôt sur les sociétés part d'une ventilation des charges et des produits en trois catégories :

- ceux qui correspondent à des activités économiques fiscalisables, car considérées comme lucratives,
- ceux relatifs à la mission d'intérêt général, réputée non lucrative,
- ceux non directement imputables.

Le résultat du troisième secteur est réparti en proportion des recettes des deux autres secteurs.

Le résultat du troisième secteur est réparti en proportion des recettes des deux autres secteurs.

Le résultat du secteur lucratif pour l'exercice est excédentaire de 7.419,75 euros, ce qui entraîne un *impôt sur les sociétés* de 1.312 euros.

BILAN

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	407 850,22	207 526,62	200 323,60	218 684,72
Immobilisations financières (1)	44 114,86	0,00	44 114,86	45 587,06
	451 965,08	207 526,62	244 438,46	264 271,78
Actif circulant				
Stock et en-cours	20 988,00		20 988,00	29 796,00
Marchandises			0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes	102,00		102,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés (2)	5 551,00		5 551,00	37 889,28
Autres créances (2) (3)	6 315,16		6 315,16	3 833,05
Valeurs mobilières de placement	116 526,30		116 526,30	75 413,20
Disponibilités	227 510,09		227 510,09	164 484,93
Caisse	1,15		1,15	9,81
Charges constatées d'avance (2)	21 530,81		21 530,81	20 255,47
	398 524,51		398 524,51	331 681,74
Total général	850 489,59	207 526,62	642 962,97	595 953,52
PASSIF				
Fonds propres				
Capital				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves (4)	79 470,91		79 470,91	79 470,91
Report à nouveau	198 965,38		198 965,38	181 068,47
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	73 060,76		73 060,76	17 896,91
Provisions réglementées				
	351 497,05		351 497,05	278 436,29
Provisions pour risques et charges				
Autres Provisions pour charges	24 182,80		24 182,80	15 675,11
	24 182,80		24 182,80	15 675,11
Dettes (5)				
Emprunts et dettes assimilées	191 295,97		191 295,97	206 201,15
Fournisseurs et comptes rattachés	948,05		948,05	7 513,79
Autres dettes (3)	75 039,10		75 039,10	88 127,18
	267 283,12		267 283,12	301 842,12
Total Général	642 962,97		642 962,97	595 953,52
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs				
(3) Dont comptes courants d'associés créditeurs				
(4) Dont réserves statutaires				
(5) Dont à plus de 5 ans				
(5) Dont à plus d'un an et moins de 5 ans				
(5) Dont à moins d'un an			15 444,85	

ASS AGENCE D'URBANISME	Exercice clos le : 31 décembre 2006
------------------------	-------------------------------------

DETAIL DU BILAN ACTIF (abrégé)

		31/12/2006	31/12/2005
		Net	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles			
218100	INST GENE AGENC AMENAG DIV	252 178,59	252 178,59
218200	MATERIEL DE TRANSPORT	6 150,00	6 150,00
218300	MATERIEL BUREAU ET INFO	105 069,89	94 501,01
218400	MOBILIER	44 451,74	44 451,74
281810	AMORT INST AGENC AMENAG DIV	-80 220,59	-63 408,72
281820	AMORT MAT DE TRANSPORT	-1 834,75	-604,75
281830	AMORT MAT BUREAU ET INFO	-83 504,70	-77 729,27
281840	AMORT MOBILIER	-41 966,58	-36 853,88
	Total	200 323,60	218 684,72
Immobilisations financières			
274800	PRETS C.I.L 37	32 684,99	34 157,19
275000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	11 429,87	11 429,87
	Total	44 114,86	45 587,06
Total actif immobilisé		244 438,46	264 271,78
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
341000	ETUDES EN COURS	20 988,00	29 796,00
	Total	20 988,00	29 796,00
Avances et Acomptes versés sur commande			
409100	FOUR. ACPT & AVANC. SUR CDES.	102,00	0,00
	Total	102,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés			
411000	CLIENTS	5 551,00	37 889,28
	Total	5 551,00	37 889,28
Autres créances			
437400	CAISSE ASSEDIC	78,00	0,00
445860	TVA S/FCTS NON PARVENUES	739,76	486,90
445863	TVA EN ATTENTE DEDUCTIBLE	3 380,40	1 605,15
447000	AUTRES IMPOTS & TAXES ASSIM	2 117,00	1 741,00
	Total	6 315,16	3 833,05
Valeurs mobilières de placement			
508100	AUTRES VALEURS MOBILIERES	116 526,30	75 413,20
	Total	116 526,30	75 413,20
Disponibilités			
512200	H.S.B.C	64 087,99	57 537,90
512400	C.D.C/T.G	163 422,10	106 947,03
	Total	227 510,09	164 484,93
Caisse			
531100	CAISSE EN EUROS	1,15	9,81
	Total	1,15	9,81
Charges constatées d'avance			
486000	CHARGES CONST AVANCE	21 530,81	20 255,47
	Total	21 530,81	20 255,47
Total actif circulant		398 524,51	331 681,74
TOTAL GENERAL		642 962,97	595 953,52

ASS AGENCE D'URBANISME		Exercice clos le : 31 décembre 2006	
DETAIL DU BILAN PASSIF (abrégé)			
		31/12/2006	31/12/2005
		Net	Net
FONDS PROPRES			
Autres réserves			
106800	AUTRES RESERVES	79 470,91	79 470,91
Total		79 470,91	79 470,91
Report à nouveau			
110000	REPORT A NOUVEAU	198 965,38	181 068,47
Total		198 965,38	181 068,47
RESULTAT DEL'EXERCICE (excédent ou déficit)		73 060,76	17 896,91
Total capitaux propres		351 497,05	278 436,29
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
158000	AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	24 182,80	15 675,11
Total provisions pour risques et charges		24 182,80	15 675,11
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
164531	EMPRUNT DEXIA S/15 ANS	190 676,27	205 533,17
168840	INT COUR/EMPR AUPRES ETB CREDIT	619,70	667,98
Total		191 295,97	206 201,15
Fournisseurs et comptes rattachés			
401000	FOURNISSEURS	948,05	7 513,79
Total		948,05	7 513,79
Autres dettes			
428000	PERS. CHARG. A PAY. & PROD. A REC.	2 522,71	0,00
428200	PROV POUR CONGES PAYES	18 470,06	19 356,51
431000	SECURITE SOCIALE	23 515,00	25 625,00
437000	INDEMNITE FIN DE CARRIERE	0,00	3 470,40
437200	TOURAINNE MUTUALISTE	3 497,70	3 950,49
437300	CAISSE RETRAITE IRCANTEC	4 245,00	4 619,00
437310	CAISSE RET REG SUP GENERALI	3 030,00	3 063,00
437400	ASSEDIC	0,00	3 970,00
437900	PREVOYANCE APRIL	3 796,00	3 968,00
438200	CH.SOC/CONGES A PAYER	9 604,43	10 065,38
444000	ETAT, IMPOTS S/BENEFICE	512,00	323,00
445873	TVA EN ATTENTE COLLECTEE	97,66	6 209,28
448600	IMPOTS CHARGES A PAYER	4 643,03	3 015,07
468600	DIVERS CHARGES A PAYER	1 105,51	492,05
Total		75 039,10	88 127,18
Produits constatés d'avance			
487000	PRODUITS CONST A VANCE	0,00	0,00
Total		0,00	0,00
Total dettes		267 283,12	301 842,12
TOTAL GENERAL		642 962,97	595 953,52

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Production vendue (services)	150 399,70	93 543,02
Production stockée	-8 808,00	12 826,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Subvention d'exploitation	1 247 402,36	1 198 324,00
Autres produits (2)	26 777,62	28 610,83
Total des produits d'exploitation	1 415 771,68	1 333 303,85
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation de stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes (1)	172 871,72	145 230,56
Impôts, taxes et versements assimilés	97 870,41	94 783,05
Rémunération du personnel	740 371,66	738 965,21
Charges sociales	286 090,60	280 769,35
Dotations aux amortissements	36 171,92	39 375,01
Autres charges	3,97	1,46
Total des charges d'exploitation	1 333 380,28	1 299 124,64
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	82 391,40	34 179,21
Produits financiers (2)	0,00	0,00
Charges financières	7 796,68	15 283,17
Produits exceptionnels (2)	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	221,96	442,13
Impôts sur les Bénéfices	1 312,00	557,00
EXCEDENT OU DEFICIT (3)	73 060,76	17 896,91
<i>(1) Dont crédit-bail mobilier</i>		
<i>(1) Dont crédit-bail immobilier</i>		
<i>(2) Dont reprises sur provisions et amortissements</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts</i>		